



HYDRONIL 2 5 2 2

PROTECTION HYDROFUGE, OLÉOFUGE, ANTIAFFICHES, ANTIGRAFFITIS
pour SURFACES peu POREUSES ou PEINTES
pour APPLICATIONS PROFESSIONNELLES



PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

. Préparation à base d'une association de résines de polymères de synthèse de haute stabilité en hydrodispersion.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- . ETAT PHYSIQUE : Liquide limpide.
- . MASSE VOLUMIQUE : 1015 g/l +/- 20 g/l.
- . ASPECT : Incolore (laisse après application, un film mince translucide)
- . REACTION CHIMIQUE : Pratiquement neutre.
- . pH PUR : 5 environ.
- . POINT D'ECLAIR : > 100°C.
- . POUVOIR COUVRANT MOYEN : Selon porosité et pouvoir absorbant du support : de 30 à 150 g/couche/m².
- . TEMPS de SECHAGE : à 20°C : 20 à 30 minutes.
- . INTERVALLE de temps entre 2 couches : de 20 à 30 minutes selon température et hygrométrie ambiante

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

. Type mono-composant, prêt à l'emploi.

. Exempt de dérivés chlorés ou autres halogénés, CFC, toluène, xylène, benzène ou autres solvants aromatiques ou non. Ne dégage pas d'odeurs ou de vapeurs nocives.

. Protecteur anti-salissures translucide des matériaux peu poreux, présentant une bonne résistance aux ambiances et agressions extérieures, pluies de caractère alcalines ou acides.

. Ne modifie pas l'aspect initial des supports, pratiquement non visible même sur des surfaces lisses ou peintes, ne donne pas un aspect mouillé.

. Apporte à la surface des matériaux traités :

- **un caractère hydrophobe** en surface, évite le dépôt et l'incrustation en profondeur de salissures et souillures véhiculées par l'eau et le vent.

- **un caractère oléophobe** en surface, facilite ultérieurement l'enlèvement des souillures grasses à base d'huiles ou de graisses d'origines diverses.

- **un caractère anti-tache, anti-adhérent des affiches et anti-graffitis**: limite ainsi l'effet buvard, l'imprégnation des taches, l'adhérence des colles et l'imprégnation des graffitis en profondeur, peintures, feutres, marqueurs, réduit le risque de conserver après nettoyage un spectre indélébile incrusté.

. Permet d'apporter une fonction protectrice sur supports verticaux de faible porosité tels que enduits, boiseries, surfaces peintes de façades, murs, couloirs en intérieur ou extérieur, panneaux lisses, panneaux d'affichages,...

. Utilisé par le service d'entretien, de maintenance dans les collectivités, municipalités, services publics pour la protection des surfaces peu poreuses aux abords des universités, lycées, collèges, statues des monuments, bancs des jardins publics, etc...

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- . Bien mélanger si nécessaire avant application.
- . Appliquer sur supports propres et secs préalablement dépoussiérés.
- . Appliquer le produit à l'état pur à la brosse, au pinceau ou à l'aide d'un applicateur approprié.
- . Selon nature et porosité du support, appliquer de 1 à 3 couches croisées.



NOTA : pour l'effacement de tags, marqueurs, feutres, utiliser une solution de nettoyage en phase aqueuse (0716) et une brosse à poils souples. Appliquer sur les graffitis à l'aide d'un pinceau en commençant le travail d'effacement de la périphérie du tag vers son centre. Eviter toute dispersion du graffiti lors du nettoyage en essuyant au fur et à mesure avec un chiffon. Après le nettoyage terminal, procéder à une nouvelle application de protecteur 2522 afin de reconstituer une couche protectrice uniforme sur la surface nettoyée.

Possibilité également de procéder à l'effacement du graffiti à l'aide d'un nettoyeur à eau haute pression.

RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.
- a aussi été pris en compte la directive 2004/73/CEE portant 29^{ème} adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).
- Cette préparation n'est pas dangereuse pour la santé par la directive 1999/45CE.

- . Ne pas laisser à la portée des enfants.
 - . Eviter le contact avec les yeux, la peau.
 - . Utiliser gants et matériel de protection appropriés.
 - . Ne pas utiliser dans un endroit confiné, assurer une aération ou ventilation suffisante sur le lieu d'application.
 - . Refermer l'emballage après utilisation.
 - . Effectuer au préalable un test de compatibilité avec le support à protéger, nettoyer le matériel avec un solvant de nettoyage après la fin d'application.
 - . Refermer l'emballage après utilisation.
- Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



NIL USINE MICHEL

Sarl au capital de 8.000 €
890 Rte de Carpentras
Tél. 04.90.20.10.77

R.C. 451.822.837
84740 VELLERON
nil.usine2@free.fr